

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Educateur-Bulletin*. — *Ligne de conduite*. — *Assemblée des Délégués*. — *Stagiaires*. — *Dans les sections : Orbe*. — GENÈVE : *Fondation pour l'Avenir*. — U.I.P.G.-MESSIEURS : *Assemblée du 11 février*. — U.I.P.G.-DAMES : *Adresses à retenir*. — NEUCHÂTEL : *Association des maîtres de culture physique*. — JURA : S. P. J. — *Bibliographie*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. LOOSLI : *A propos de notes d'appréciation*. — ALB. R. : *Petite visite à Montaigne*. — OPINIONS : *Le citoyen*. — PRATIQUE : L. HAEMMERLI : *A propos de solfège harmonique*. — *Textes d'enfants*. — *Phrases d'élèves*. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ÉDUCATEUR-BULLETIN

L'abonnement à l'*Educateur* se monte à 8 francs.

Les **retraités** membres honoraires de la S. P. V. peuvent l'obtenir au prix de 6 francs. Cette réduction provient du fait que la plupart des couples en fonction cèdent un de leurs numéros hebdomadaires dans un but de propagande. Nous sommes heureux de pouvoir en faire bénéficier ceux de nos retraités qui veulent garder des attaches avec l'*Educateur* et nos associations.

* * *

Cet abonnement individuel de 8 (ou de 6 fr.) se paie directement à l'*Administration de l'« Educateur »*, Lausanne, chèques II 6600.

Il ne concerne pas les membres actifs S. P. V. dont l'abonnement est inclus dans la cotisation de 21 fr., payable à la S. P. V. ; chèques II 2226.

* * *

Les formulaires de chèques encartés dans l'*Educateur* ne concernent évidemment pas ceux qui ont déjà payé leur dû pour 1937.

LE COMITÉ.

LIGNE DE CONDUITE

« Les journalistes ont un beau métier, mais difficile. Ecrivant dans la hâte, il peut leur arriver de se tromper. Il peut leur arriver de porter des jugements trop rapides sur les choses et sur les gens. Ils ont comme tout le monde leurs préférences et leurs opinions, leurs générosités et leurs colères. Ils seraient sans excuse s'ils n'avaient pour eux leur bonne foi. »

Jean Peitrequin.

La chroniqueuse vaudoise du *Bulletin* met avec plaisir ces lignes en tête de son activité de cette nouvelle année corporative qui a

commencé le 6 février, date de la constitution du comité S. P. V. pour 1937.

Devant chaque semaine travailler pour le *Bulletin*, tâcher de le rendre intéressant, il lui arrivera peut-être encore cette année, comme l'an dernier, de ne pas retourner assez de fois sa plume avant de livrer un mot, une idée à la publicité. Alors... vous savez le reste !

La critique est nécessaire pourvu qu'elle s'occupe des idées et laisse à sa place la personne. Polémisons donc un peu, beaucoup même, si c'est pour le bien de l'école et des collègues.

Un journal, pour être lu, doit être la plaque sensible où s'enregistrent des faits et gestes, des idées et des jugements humains ; comme tel, il ne saurait être infaillible. Un correspondant qui n'y laisserait pas transparaître sa personnalité ne serait qu'une remorque au bout de sa chaîne ou un automate débitant les feuillets d'un calendrier.

Ce que près de 30 ans d'enseignement n'ont pas su faire de ma personne !

L. Cz.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

31 janvier 1937.

Présidence : M. *Ami Borloz*, président.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 35 délégués des sections (la section de Ste-Croix s'est fait excuser) et salue nos invités : MM. Robert Baumgartner, président de l'assemblée générale ; Charles Grec, rédacteur du *Bulletin* ; Charles Serex, trésorier de la Romande ; Gustave Baudin, de la Commission du musée scolaire et Robert Echenard, représentant de la S. P. V. à la Commission des retraites. Ensuite il est donné lecture des rapports de vérification de la Caisse S. P. V. et de la Caisse de secours.

L'assemblée admet ensuite les 15 membres honoraires suivants :

Aigle : Jean Gerber. *Aubonne* : Louise Liardon-Favez. *Cossonay* : Alice Baudat. *Lausanne* : Suzanne Jacottet. *Lavaux* : Charles Jaquet ; feu Albert Rochat ; feu Edouard Delessert. *Nyon* : Sophie Isoz ; Flora Massonnet. *Oron* : Rose Roulin. *Payerne* : Marie Fasnacht-Golaz. *Vevey* : Emilie Pinel-Vallotton ; Emile Dind ; Edouard Jomini ; Marie Estoppey.

Sont admis membres auxiliaires : Emile Pahud, maître de dessin, Lausanne ; John Chappuis, professeur à l'Ecole normale.

M. G. Baudin présente un rapport sur l'activité du Musée scolaire. Il adresse une pensée émue et reconnaissante à notre collègue Paul Schaer, décédé tragiquement en janvier. Les prêts ont atteint un total de 6682. Un nouveau catalogue paraîtra en 1938. Notre représentant au Musée scolaire termine en remerciant M. Chessex, directeur du Musée et espère en la subvention annuelle de la S. P. V.

Après un rappel aux présidents de sections de trois points impor-

tants, soit : 1. Election des délégués S. P. R. ; 2. Admission de nouveaux membres ; 3. Palmes funéraires, on passe aux propositions individuelles.

M. Favrod, Château-d'Oex, appuyé par M. Michel, Lausanne, demande si on pourrait admettre dans la S. P. V. de jeunes collègues non encore nommés, avec une cotisation réduite. M. Borloz président, répond que la cotisation est déjà réduite de moitié pour ceux qui ont obtenu le brevet dans l'année. Le Comité central examinera chaque cas particulier.

M. Besson parle au nom de la section de Vevey et demande que le Comité intervienne pour que les receveurs ne retiennent plus les impôts arriérés sur les augmentations. Après une réponse pertinente du président Borloz, l'assemblée repousse la proposition de Vevey.

M. Favrod, Pays d'Enhaut, nous renseigne sur les graves décisions prises par les autorités de Château-d'Oex, soit de supprimer un mois de traitement au corps enseignant, en l'occurrence le mois des vacances ; le corps enseignant de la localité a refusé d'accepter ces mesures illégales et en appelle à la S. P. V. Suit une très intéressante discussion où prennent la parole : Mme Cornuz, MM. Bory, Viredaz, Michel, Ray, Mayor, Robellaz, Barraud, Beauverd, Vodoz. Tous pensent qu'il faut agir énergiquement et proposent une résolution à soumettre à l'assemblée générale. (*Le texte a paru dans « L'Éducateur », N° 6, p. 86.*)

M. Robellaz, Vaulion, demande que le Comité central intervienne pour que l'Assurance infantile maintienne le paiement des frais résultant d'accidents arrivés pendant les heures d'école.

MM. Bory, Michel Fague, Grec disent toute l'importance de la S. P. V. et déplorent la tiédeur de certains collègues et leur désintéressement des questions touchant à notre société. M. Barraud, Echallens, demande ce que le Comité central compte faire pour qu'on n'arrive plus aux élections sans candidats. Il lui est répondu que c'est affaire des sections et devoir des présidents.

M. Mayor, Nyon, demande des renseignements au C. C. sur la radiation du collègue Henri Détraz, à Vich. Les motifs de cette radiation sont nombreux et sans appel. Il est toutefois demandé que le nom de ce collègue ne soit pas communiqué à la presse. Admis à la grande majorité.

Séance levée à 12 h.

Le Comité.

STAGIAIRES

Le *Conseil d'Etat* vient de prendre une mesure bien opportune en faveur d'un certain nombre de jeunes instituteurs qui, brevetés de 1936, n'ont pas encore eu l'occasion de faire le moindre remplacement. Les assimilant aux chômeurs de tous métiers, il leur procure

du travail pendant six semaines, comme sous-ordres dans une classe à trois degrés, avec une rémunération qui leur assure le vivre et le couvert.

Nous regrettons que le stage, école de pratique et de perfectionnement, n'ait été instauré que pour pallier au chômage. Les jeunes diplômés ont suivi, il est vrai, *l'école d'application*, mais une classe ordinaire se présente sous un jour bien différent, et y passer quelques jours, quelques semaines après la conquête du brevet, c'est une entrée dans le vif qui évitera certainement au débutant tâtonnements, déceptions et déboires, en un mot de pénibles expériences personnelles.

Nous regrettons donc que le vrai stage n'existe pas pour tous, mais Rome, et d'autres cités que Rome, n'ayant été bâties qu'en plusieurs... siècles, nous n'avons qu'à poursuivre sans nous lasser nos efforts ayant pour but le perfectionnement de notre école publique, et de nous, les maîtres, ses artisans. L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Orbe. — Nous rappelons que la prochaine leçon de gymnastique de M. Henri Jaton, professeur, sera donnée à Orbe *samedi 20 février*, à 15 h.

GENÈVE

CONCOURS DE LA FONDATION

« POUR L'AVENIR »

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts la fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétaire de la fondation, 34, chemin de l'Etang, Châtelaine.

Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février prochain.

Le comité de la Fondation.

U. I. P. G. — MESSIEURS**COMPTE RENDU****de l'Assemblée administrative du 11 février 1937**

Assemblée nombreuse et vibrante dans le local trop exigü du « Coq d'Or ».

Signalons la présence de plusieurs invités : notre collègue Gédet, président de la S. P. N., Ami Borloz, président de la S. P. V. et un collègue français, M. Rayrol, représentant le syndicat des instituteurs de la Haute-Savoie, qui, au cours de la séance, prononceront d'excellentes paroles.

Les objets à l'ordre du jour se suivent dans l'ordre traditionnel : les rapports sont acceptés à l'unanimité et nous aurons l'occasion de faire paraître ici-même de larges extraits du substantiel rapport de notre président Duchemin.

Pas de surprise dans l'élection du *comité*, qui comptera peu de changement : dix membres sortants sont réélus et notre collègue Ehrat, qui déclinait toute candidature, est remplacé par notre ami Gaudin.

Vérificateurs de comptes pour 1937 : MM. J. Conne, G. Ruffieux et L. Villard.

Passello, Servettaz et Borel sont nommés délégués à la *Fédération des fonctionnaires* et nos collègues Servettaz, L^s Richard, R. Uldry et Beste, délégués à la *S. P. R.*

L^s Tissot et Passello sont respectivement confirmés comme *représentants de l'U. I. P. G. à Pro Familia et à l'Ecolier romand.*

Commission des nominations : MM. J. Balthazard, L. Babel, P. Bonard, R. Brüstlein, M. Basset, L. Cabuzat, F. Perret, M. Quinquinet, E. Paquin, L. Soldini, M. Soldini et L. Valencien.

La cotisation 1937 a été fixée à 15 francs. La carte de membre de l'U. I. P. G. donnera droit, dès maintenant, à une réduction de prix sur un grand nombre de chemins de fer secondaires de notre pays et à un escompte appréciable dans certaines maisons de commerce de notre ville.

Amorcée par une brève introduction de Ad. Lagier, la discussion sur le « réajustement » des traitements aux conditions de vie actuelles fit connaître les points de vue très intéressants de Servettaz, Borel, Claret et Rudhardt.

En conclusion, il semble que le moment est venu d'étudier sérieusement cette question et d'entreprendre, d'accord avec les autres fonctionnaires de l'Etat, toute instance nécessaire pour le rétablissement des traitements intégraux.

— Au cours d'un repas qui avait précédé l'assemblée, le président de la section remit à nos collègues Mounoud, H. Schlaeppi et Ed. Mar-

tin, qui quittent l'enseignement et à L. Favre, pour services rendus, un plat d'étain, témoignage d'amitié et d'estime à nos « anciens »,

Albert Rudhardt dit excellemment tout ce que nous devons à notre collègue Martin qui quitte l'enseignement après une longue et utile activité corporative.

Ce dernier, au nom des jubilaires, remercia en termes émus et affirma avec force, que c'est par l'union que les membres d'une même corporation peuvent vaincre tous les obstacles et servir le mieux l'école et le pays.

Ad. LAGIER.

U. I. P. G. — DAMES ADRESSES A RETENIR

Notre section a tenu séance jeudi dernier, 11 février. Le *Bulletin* prochain en publiera le compte rendu et donnera connaissance de la composition du nouveau Comité. En attendant, prière à nos membres de retenir les adresses suivantes :

Mme J. Borsa, *présidente*, rue de Lyon, 73 ; tél. 29.396.

Mlle J. Meyer, *trésorière*, rue de la Poterie 2.

Compte de chèques de l'Union : I.3114.

Mlle J.-M. Long, *secrétaire*, rue Lamartine 1 ; tél. 29.962.

NEUCHÂTEL ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE DES MAÎTRES DE CULTURE PHYSIQUE

Cours de sports d'hiver.

Jusqu'ici, neige et glace n'ont pas favorisé les amateurs de ski et de patin, et il faut avouer que nous avons eu une chance exceptionnelle de lancer nos convocations pour les 30 et 31 janvier : nous avons pu profiter des deux journées où la neige était vraiment favorable. Ceux qui ont eu confiance et qui sont venus au Mont-d'Amin ont été pleinement récompensés.

L'essai tenté s'est révélé concluant : 31 membres du corps enseignant ont répondu à l'appel et ont profité de l'excellent enseignement de collègues aussi compétents que dévoués. Le soleil printanier du samedi est certainement cause de plusieurs défections. En cette occasion tout spécialement, les absents ont eu tort, doublement tort : d'abord de rater deux journées réussies en tous points ; ensuite d'oublier, pour la plupart, de nantir les organisateurs de leur non participation. Il leur suffisait pourtant de retourner la carte de convocation avec un simple mot. Tournons cette première page, et pensons à la suivante. Les participants n'ont eu qu'une seule voix pour demander l'organisation d'un second cours semblable. Ce qui sera fait si... si la neige veut bien s'installer à nouveau sur nos som-

mets. Seront convoqués à nouveau toutes et tous les collègues inscrits pour les premières journées.

A propos des cours d'été.

Inlassablement, la Société suisse des maîtres de gymnastique poursuit sa tâche et organise chaque été les multiples cours destinés aux institutrices et aux instituteurs. Ils sont fixés fin juillet, commencement d'août, époque où la majorité de nos classes sont en vacances. Malheureusement, bon nombre de communes agricoles ou montagnardes fixent les « grandes vacances » en septembre et en octobre, ce qui fait que les titulaires de ces écoles ne peuvent jamais s'inscrire et bénéficier de ces cours nécessaires pour se perfectionner et se maintenir. En terre neuchâteloise 21 communes, soit le tiers de l'effectif cantonal, fixent la longue période de vacances en automne.

Comme plusieurs collègues nous ont fait part de leur désir de pouvoir suivre un cours de 6-8 jours, nous avons demandé aux dirigeants de la S. S. M. G., d'examiner la question et d'organiser si possible un cours pour les membres du C. E. qui ne peuvent prendre part aux cours d'été (pour la raison ci-dessus indiquée).

Il est clair que la S.S.M.G. a, avant tout, une tâche d'intérêt général à remplir ; elle ne peut évidemment s'atteler aux problèmes d'intérêts régionaux : elle n'y pourrait suffire et n'en aurait pas les moyens. A notre avis, la question n'intéresse pas seulement des collègues neuchâtelois. Elle dépasse nos frontières et touche aussi des collègues du Pays de Vaud et du Jura bernois. Dans ce cas, un cours d'automne pourrait être organisé sur les mêmes bases qu'un cours d'été. Pour pouvoir renseigner le C.C. et la C.T. de la S.S.M.G. il nous faut des précisions. *Aussi demandons-nous aux collègues dont les vacances sont fixées en automne, et qui désireraient suivre un cours de 6 jours, de bien vouloir envoyer leur adhésion de principe à B. Grandjean, Côte, 6, Neuchâtel, dans le plus bref délai possible.*

On pourra peut-être alors donner satisfaction à bien des collègues.

B. GRANDJEAN.

JURA

S. P. J.

Annuaire. — Le nouvel annuaire de la S. P. J. paraîtra ce printemps dans la « Partie pratique de l'École bernoise. » Cette nouvelle édition comprendra en plus des noms des membres des sept sections jurassiennes, la liste des collègues retraités, les noms et sièges des différentes sociétés dont font partie officiellement les membres du corps enseignant, les numéros de téléphone des écoles, des inspecteurs, autorités, etc., ainsi que différents autres renseignements d'ordre

pratique. Nous ne doutons pas que cette deuxième édition de l'annuaire de la S. P. J. (la première date de 1932) soit fort appréciée du corps enseignant auquel elle pourra rendre de réels services.

Congrès jurassien. — Celui-ci, qui a lieu tous les quatre ans, devrait avoir lieu à Moutier en 1938. Mais, par la suite du trop grand nombre de manifestations pédagogiques auxquelles est convié le corps enseignant (automne 1937 : Centenaire de l'École normale de Porrentruy ; été 1938 : cours cantonal à Berne), il a été décidé par le Comité général et le Comité central réunis que le prochain congrès aura lieu en 1939. Ainsi, les membres jurassiens ne seront pas dans l'obligation de se déplacer ou de supporter des frais à des époques trop rapprochées.

Parmi les nombreux titres présentés pour le travail à discuter lors de ce congrès, les suffrages se sont ralliés sur le sujet : « La formation civique de l'adolescent. » Sujet de vaste envergure et bien d'actualité.

H. G.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire italienne, par Giovanni Stubbe. Un volume in-8° cartonné, 5 fr. 50. Librairie Payot, Lausanne.

La *Grammatica italiana*, du professeur Stubbe, se recommande par plus d'un point. Ses qualités d'ordre et de clarté, l'emploi fréquent de tableaux synoptiques, clairement disposés, en font un instrument de travail des mieux appropriés aux classes.

C'est à juste titre que cette grammaire italienne s'intitule à la fois théorique et pratique, car son ossature classiquement grammaticale sert de charpente à de nombreux exemples et exercices variés, judicieusement choisis. L'usage constant de la langue italienne, dont la compréhension est facilitée au besoin par la traduction française intercalée, permet à l'élève de se familiariser dès l'abord avec l'idiome nouveau. La grammaire est pourvue en outre d'indications phonétiques (accent tonique, sons doubles) et d'un vocabulaire important.

Ce manuel, édité avec soin, sera fort apprécié de tous ceux qu'intéresse l'étude si attrayante de la langue du Dante.

* * *

La S. P. V., l'U. I. P. G. Dames et Messieurs ont eu récemment leurs assemblées générales. Nous en avons reçu les comptes rendus et les rapports financiers, ainsi que des extraits des rapports des comités, matière volumineuse que nous publierons au fur et à mesure de la place disponible. Les correspondants voudront bien prendre patience.

LA RÉDACTION.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DE NOTES D'APPRÉCIATION

On a si bien pris l'habitude d'apprécier la conduite et le travail des élèves par le moyen des notes que le système est considéré comme tabou. Voyons ce qu'il vaut en réalité.

Dans son *Evolution affective chez l'enfant*, Decroly remarque que les premiers de classe ne sont jamais des meneurs. La réputation d'intelligence qu'on leur fait s'appuie souvent sur un savoir purement livresque qui ne trouvera pas toujours son emploi dans la vie professionnelle.

Les meilleurs élèves deviennent fréquemment des ratés. « Il n'y a, dit van Biervliet, que les médiocres qui réussissent dans la vie. Les bons, eux, ont trop écouté ; les autres, toujours distraits, ont observé ; les premiers sont des produits artificiels de méthodes discutables, les seconds se sont formés spontanément à l'école de la Nature ». Paradoxe si l'on veut, mais qui contient tout de même sa petite part de vérité.

Par suite d'une sorte de paresse de l'esprit, nous distinguons volontiers les individus en espèces faciles à classer. « Nous aimons, dit encore van Biervliet, les classifications générales, par conséquent vagues, en forts et en faibles, en bons et en méchants ; ce procédé est simple, rapide, mais faux, archi-faux. Qu'est-ce qu'un bon ? En quoi se montre-t-il tel ? Existe-t-il des êtres exclusivement bons, toujours et en tout ? »

Les remarques qui précèdent ne nous invitent-elles pas à une plus grande circonspection dans l'attribution des notes et des rangs dont nous faisons un si large usage ?

Notre manière d'apprécier, pratique et expéditive, satisfait notre besoin de tout étiqueter. Elle est surtout utile au maître qui tient à connaître le niveau moyen de sa classe. Mais l'élève en est-il plus avancé pour autant ?

Quand on sait qu'un même travail examiné par plusieurs personnes peut être jugé de manière fort différente et recevoir des notes qui s'échelonnent du médiocre au très bon, on reste malgré tout sur la réserve à l'endroit des bulletins aux impressionnantes moyennes.

Faut-il rappeler ici qu'une composition d'anglais soumise par Buyse à 142 professeurs ne reçut que 18 appréciations semblables, les autres variant de 5 à 9,8...

C'est assez dire que nous jugeons autrui en fonction de nous-mêmes et qu'en définitive nos sanctions sont imprégnées de subjectivité, qu'on le veuille ou non.

Tout cela n'aurait peut-être pas une très grande importance

si le bulletin scolaire n'était autre chose qu'un lien entre l'école et la famille. Mais notre époque fait grand cas des diplômes, certificats et pièces analogues, véritables vade mecum sur le chemin de la vie professionnelle. Place à ceux qui peuvent se prévaloir d'un papier officiel attestant leur savoir !

Pour nos écoliers, le livret scolaire sera souvent la seule référence dont ils pourront éventuellement tirer parti au moment de leur entrée en apprentissage. Mais avec ses colonnes de chiffres, ses moyennes, ses statistiques d'absences et de rangs, ce fameux livret donne-t-il une image exacte des véritables aptitudes de l'enfant ? Nous ne le croyons pas, à moins qu'il ne s'y ajoute, ainsi que le demande le Dr Wallon dans ses « Principes de psychologie appliquée », des renseignements sur la conscience, la probité, la discrétion, la patience, car ce sont qualités nécessaires dans plusieurs professions.

Aussi bien, au chiffre tout sec qui dit trop et pas assez, préférons-nous l'annotation telle qu'on l'utilise dans les classes Decroly où le bulletin est remplacé par une analyse exacte et assez complète de l'état psychologique de l'enfant.

A titre d'indication, voici, dans l'ordre, les différentes rubriques qu'on y trouve : 1. Etat physique. — Gymnastique ; jeux. — 2. Etat intellectuel ; observation ; mesure ; calcul mécanique ; problèmes. 3. Expression abstraite ; orthographe, lecture. — 4. Expression concrète ; écriture, dessin. — 5. Etat social et moral ; en classe, en récréation, à l'égard des camarades, à l'égard du maître, absences, arrivées tardives.

A noter qu'il n'est pas question de moyenne ni de rang. Fidèle au principe de Rousseau, on ne compare jamais l'écolier à ses camarades, mais à lui-même.

Un bulletin de cette nature rendrait de précieux services non seulement aux parents, mais aux maîtres qui s'attacheraient à mieux sonder leurs élèves, et à ceux qui, plus tard, s'occuperont de leur orientation professionnelle.

Pour connaître l'enfant, les notes de l'école peuvent donner d'utiles renseignements à condition de n'être pas seulement des notes de devoirs et de leçons.

W. LOOSLI.

PETITE VISITE A MONTAIGNE

En cette fin de journée, j'avais lu pas mal de rapports de commissions, de débats sur la psychologie expérimentale, de déclarations de ministres, d'articles en diverses langues, et, si je n'avais pas glané grand'chose pour vous, j'y avais gagné une certaine confusion dans les idées. Je venais de parcourir un chapitre du *Bulletin de l'enseignement de la Société des Nations*, consacré à l'enseignement de l'histoire. L'auteur, M. G. T. Hankin, constatait que : « ... l'enseigne-

ment dans les écoles, de l'histoire universelle ou de l'histoire de la civilisation est une tâche extrêmement difficile et que la modification des programmes de travail est une entreprise longue et laborieuse ». C'est aussi mon avis et, sans doute, le vôtre.

Le rapport étudiait ensuite les tendances modernes dans l'enseignement de cette discipline et les procédés à employer avec mise à contribution du cinéma et de la radio.

Et à propos de tendances modernes, je suis allé voir ce que Montaigne en pensait. C'est une confrontation toujours intéressante et à laquelle je me livre assez souvent. Je me permets de vous recommander cette manière de faire pour votre usage personnel.

Et voici ce que m'a dit mon vieil et toujours jeune auteur : « En cette pratique des hommes, j'entends y comprendre, et principalement ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres : il pratiquera, par le moyen des histoires, ces grandes âmes des meilleurs siècles. »

« Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge ; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage, que les mœurs de Hannibal et de Scipion ; ny tant où mourut Marcellus, que pourquoy il fust indigne de son devoir qu'il mourust là. Qu'il ne lui apprenne pas tant les histoires qu'à en juger. »

« Il se tire une merveilleuse clarté pour le jugement humain de la fréquentation du monde ; nous sommes tous contraincts et amoncelés en nous, et avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez. »

Mais je m'aperçois qu'il faudrait citer des pages et des pages. J'y renonce : lisez vous-mêmes. Pourtant, je ne veux pas remettre les « Essais » sur leur rayon sans vous donner encore ces citations tirées du même chapitre : « On l'advertira — l'élève —, estant en compagnie, d'avoir les yeux partout ; car je trouve que les premiers sièges sont communément saisis par les hommes les moins capables... »

Et cette réflexion, trop actuelle, à méditer pour reprendre courage !

« A veoir nos guerres civiles, qui ne crie que cette machine se bouleverse, et que le jour du jugement nous prend au collet ? Sans s'adviser que plusieurs pires choses se sont veues.... »

Croyez-vous que le vieux Montaigne manifeste des tendances modernes ?

Souhaitons enfin pouvoir dire avec lui : « Le gainc de nostre estude, c'est en être devenu meilleur et plus sage ». Alb. R.

OPINIONS

LE CITOYEN

.....Il n'est point, en l'homme de demain, que le producteur ; il y a le citoyen qui a bien des responsabilités et qui a des loisirs. Ne faut-il point l'instruire en fonction de la cité, de la nation et aussi

du monde. Car, voici que sur notre globe terraqué, les distances se sont raccourcies et que la grande famille humaine se resserre et se retrouve. Je tourne un bouton qui est à portée de ma main et l'on me parle, miracle quotidien, de Rome ou de Moscou. Mais le langage tenu m'est étranger et l'ère des malentendus n'est point close. Le citoyen, qu'il le soit de la terre de ses pères d'abord, sa patrie, pour l'être de l'univers ensuite, comme prétendait être Socrate. Qu'il soit réaliste et compréhensif, généreux et circonspect, capable de sens critique et d'information. Je ne puis oublier qu'au delà de telles frontières, l'adolescence et même l'enfance ont été étatisées sinon militarisées, et que là, les maîtres sont en uniforme qui enseignent. Mais comme je voudrais que notre école à nous fût l'atelier de la vie nationale et de la paix sociale et universelle tout à la fois.

Ch. BESNIER,
inspecteur de l'Enseignement primaire.
Extr. de *L'école et la vie*.

PRATIQUE A PROPOS DE SOLFÈGE HARMONIQUE

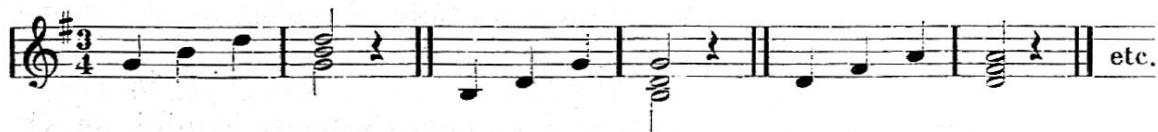
La formation musicale des élèves, de ceux qui ont déjà travaillé le solfège mélodique, s'accommode d'ailleurs à souhait du procédé que nous présentons ici.

Pour illustrer notre pensée, nous proposons un exemple destiné plus spécialement à des élèves de V^e ou de VI^e année.

Suivant le degré de développement des élèves, nous faisons précéder la réalisation de l'exercice ci-dessus d'un travail d'approche dont voici le plan.

1^o Considérer les accords séparément, en les chantant sous forme d'accords brisés et en répétant l'une ou l'autre des notes qui le composent :

2° L'accord brisé sera suivi de l'accord plaqué, les élèves étant répartis en trois groupes :



3° Envisager la mélodie entière, en chantant, une première fois la note supérieure, une seconde fois la note du milieu et une troisième fois la note inférieure de l'accord.



4° L'exemple proposé sera chanté intégralement ; il peut être suivi d'une brève succession d'accords qui sera chantée à vue :



ou bien encore :



Pour terminer cet article, faisons encore remarquer que s'il y a plus d'une façon d'entendre et d'écouter la musique, il y a en tout cas celle qui sollicite de l'auditeur un jugement esthétique et qui fait appel à son être affectif. Il vaut bien la peine d'y penser.

L. HÄMMERLI.

TEXTES D'ENFANTS

Voici quelques textes composés par des enfants d'un village de Bretagne. Ils peuvent donner l'occasion de faire pénétrer nos élèves dans la vie de leurs petits camarades du pays voisin.

Intérieur breton.

Ma vaste cuisine qui s'étend sur toute la longueur de la maison est éclairée par deux fenêtres et dallée de grandes pierres bleues. Sur la cheminée se trouvent les boîtes d'épices et les chandeliers de cuivre ; dans la cheminée, la crémaillère aux dents pointues et le fauteuil de bois de mon père.

A gauche de la cuisine, il y a : le lit clos dont la porte toujours à demi fermée laisse voir les draps blancs ; le buffet surmonté d'un vaisselier aux longs plats de faïence, deux armoires claires entre lesquelles se montre l'horloge dans sa caisse à fleurs.

Sur la droite, une petite cloison cache la table massive au bout de laquelle est posé le pain couvert d'une nappe de toile.

Au mur du fond sont accrochés les ustensiles de cuisine et les grandes bassines de cuivre qui brillent comme de l'or. Au plafond pendent les quartiers de lard et les andouilles fumées.

Un dentiste.

Mon oncle, le forgeron, arrache les dents. Samedi à midi, je vis arriver chez lui un homme aux joues enflées. Mon oncle le fait asseoir sur une chaise et va chercher son outil. Il lui dit : « Ouvre ta bouche que je voie cette mauvaise dent ». Il pose l'outil sur la dent et tire d'un coup brusque ; l'homme pousse un cri.

« Ta dent est arrachée, mais il faut que je la retire avec la main », dit mon oncle. Mais il avait menti, la dent n'était pas arrachée ; il serre l'outil sur la dent, le retire brusquement et, cette fois-ci, la dent fut enlevée. Le sang coule de la bouche.

Quels menteurs, ces dentistes !

Le mendiant.

Hier, un vieux mendiant entra et demanda si on pourrait le loger pendant une nuit. D'abord, on lui fit un bon feu pour se chauffer et on lui donna un verre de cidre. Ma mère me chargea de lui faire un lit : je portai quelques brassées de paille dans un coin de l'étable ; je mis des fagots autour pour donner la forme d'un lit. Quand le mendiant eut soupé, je le conduisis à l'étable où il dormit jusqu'au matin.

Avant qu'il aille se coucher, on lui avait demandé ses allumettes de crainte qu'il mette le feu à la paille. Ce matin, après qu'il eut déjeuné, il repartit vers les autres villages en remerciant et en souhaitant du bonheur à toute la famille.

Finistère.

PHRASES D'ÉLÈVES

Un vieux péclot. — Tu as l'air de sortir tout droit de chez l'antiquaire tant tu es démodé. Ça ne fait rien : je te suis attaché comme un marin à sa boussole. Et quand il faudra te remiser pour en prendre un plus jeune, vrai ! ce sera un grand crève-cœur.

Une vieille machine à coudre. — Elle est d'humeur changeante comme les vieilles personnes. — Certains jours, elle fait la sottise et grince. Ta. ta. ta. au travail ma vieille commère ! A nous deux, nous faisons bon ménage quand chacun y met de la bonne volonté.

Communiqué par Loos.

LES LIVRES

La gravure sur linoléum. — Richard Berger, Laurens éditeur, Paris.

Cet ouvrage de notre collaborateur R. Berger donne d'utiles indications sur une technique encore peu connue. L'exécution de gravures sur linoléum, relativement facile et peu coûteuse, est

possible dans nos classes. Ce procédé peut rendre des services dans l'enseignement du dessin, il peut servir à l'illustration des compositions. De nombreuses gravures accompagnent et précisent les explications de l'auteur. Les collègues qui manient le crayon ou le pinceau apprendront avec profit à se servir de la gouge. *Réd.*

L'ÉDUCATION EN SUISSE : TENDANCES ET RÉALISATIONS ¹

Nous avons essayé, à propos de l'*Annuaire international de l'Éducation et de l'Enseignement*, de nous faire une idée de la situation actuelle de l'école à travers le monde. L'ouvrage dont nous parlons aujourd'hui nous donne une image fidèle de l'école suisse.

Au courant des chapitres, écrits dans deux de nos langues nationales, nos écoles nous sont présentées avec leurs caractères particuliers, leurs tendances diverses.

Les questions qui se posent dans nos cantons sont exposées par des pédagogues d'idées et de conceptions souvent opposées, et la diversité des points de vue donne à cet ouvrage un très grand intérêt.

Qu'il s'agisse de la Suisse italienne, de la Suisse allemande ou de la Suisse française, les renseignements fournis constituent une précieuse documentation.

En ce qui concerne l'école primaire, relevons spécialement les articles de : Giuseppe Zoppi, *Die schwierige Mission der Tessiner Schule* ; Robert Dottrens, *L'école primaire en Suisse romande et plus particulièrement à Genève* ; Walter Guyer, *Die Volksschule der deutschen Schweiz* ; abbé Dr Léon Barbey, *La pédagogie des catholiques romands*.

Les enseignements secondaire et universitaire font l'objet d'études approfondies et un article de Marie v. Greyerz est consacré aux Jardins d'enfants en Suisse.

Le chapitre qui traite de la Suisse romande contient indépendamment de l'article cité, des études de : André Oltramare, *L'enseignement secondaire en Suisse romande* ; Albert Malche, *Universités romandes* ; Ed. Claparède, *La pédagogie expérimentale et les obstacles qu'elle rencontre*.

La troisième et dernière partie est composée de monographies de toutes nos écoles cantonales.

Le conflit idéologique qui sépare actuellement les éducateurs, comme tous les citoyens de notre pays, inspire à Robert Dottrens des remarques inquiètes et un peu désabusées :

« A la crise économique s'est ajoutée une crise politique d'une

¹ *Erziehungsgedanke und Bildungswesen in der Schweiz*. Herausgegeben von Walter Guyer, unter Mitwirkung von Schulfachleuten aus allen drei Landesteilen. Editeurs : Huber et Cie, Frauenfeld. Prix : 16 fr.

gravité telle qu'il faut remonter haut dans notre histoire pour en trouver l'équivalent. Qui aurait pu croire que nous arriverions, en Suisse, à la situation où nous sommes : des individus, des chefs de parti, des partis politiques entrant en lutte contre la démocratie, qui est la forme essentielle de la vie du pays et qui apparaît comme la seule possible devant la diversité des langues, des religions, des tendances, des courants de civilisation !

Que sortira-t-il de la lutte des fronts et des partisans des régimes autoritaires contre l'idée démocratique et tout ce qu'elle recouvre : respect des droits de la personnalité humaine, de la liberté de conscience et d'opinion, du désir de progrès et d'efforts pour une meilleure solidarité ?

Qu'y a-t-il derrière les revendications formulées pour la révision de la Constitution ?

Sur un seul point que d'éclaircissements ne voudrions-nous pas !

On veut une Suisse *chrétienne*, en opposant les chrétiens aux sans-Dieu, mais de quel christianisme veut-on parler ?

Vers quel retour en arrière, vers quel autoritarisme religieux, vers quel dogmatisme et vers quel asservissement de la pensée libre veut-on conduire notre peuple ?

En effleurant ces problèmes capitaux, nous n'entendons pas sortir de notre sujet : nous essayons de voir quelle doit être l'éducation publique d'aujourd'hui et de demain pour réparer ses insuffisances d'hier.

En effet, c'est sans joie aucune que les éducateurs peuvent considérer les piètres résultats de leurs efforts. Près d'un siècle d'éducation publique, et si peu de changements dans la mentalité générale. »

Il n'y a certes pas là de quoi nous réjouir, mais il nous faut regarder la vérité en face.

Dans son article très intéressant sur : La pédagogie des catholiques romands, l'abbé Barbey définit ainsi la position des catholiques à l'égard de l'obligation scolaire :

« A cause de notre foi et de nos libertés cantonales nous voulons des écoles confessionnelles. Nous pensons que la meilleure interprétation de l'article 27 de la Constitution consiste à ouvrir des écoles publiques pour chaque confession, si un nombre suffisant d'élèves de diverses confessions le requiert. »

Nous aurions voulu montrer par de nombreuses citations tout l'intérêt du présent ouvrage. Sans doute pourrions-nous y puiser un autre jour de nouveaux renseignements pour nos lecteurs. Qu'il nous suffise pour le moment d'en recommander la lecture à nos collègues.

Alb. R.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Lausanne, février 1937.

M.,

Nous avons l'avantage d'attirer votre attention sur un nouvel ouvrage qui va sortir de presse intitulé

MANUEL D'ÉCRITURE COURANTE ET ORNEMENTALE

par

Richard BERGER, professeur

Ouvrage destiné aux écoles primaires, secondaires et professionnelles.

Un volume in-8° de 144 pages, illustré de plus de 400 figures, broché :

En souscription jusqu'au 15 mars 1937 Fr. 3.75

A partir du 16 mars le prix du volume sera porté à Fr. 5.—

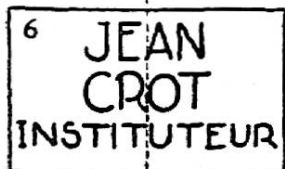
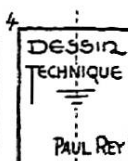
La réforme de l'écriture est à l'ordre du jour ; elle suscitera encore longtemps des controverses passionnées, car elle se heurte à des habitudes et à des conceptions plusieurs fois séculaires.

Tôt ou tard cependant, elle triomphera car elle a pour elle le bon sens. La tâche urgente est de lutter contre les préjugés et contre les forces d'inertie.

Aucun éducateur ne peut rester indifférent devant ce problème. Qu'on soit partisan ou adversaire de la réforme, il est du devoir de chacun de se documenter.

Exemples d'illustrations du manuel :

schéma
Les petits nuages avaient disparu. Le soleil sans rayons descendait majestueusement dans une gaze dorée. Il caressait d'une



L'excellent ouvrage de M. Dottrens exposait en 1930, pour la première fois en français, l'ensemble du problème, ouvrant la voie à la réforme dans les pays latins. Voici aujourd'hui le manuel pratique donnant la méthode graduée pour tous les degrés de l'enseignement.

Cet ouvrage, véritable Didactique de l'Écriture, est le fruit d'une minutieuse préparation et d'une enquête approfondie sur les idées nouvelles en calligraphie.

Il constitue un guide précieux. Aux partisans de la réforme il apporte la méthode complète qui leur manquait, la matière pour plus de 200 leçons d'écriture avec une abondante illustration. Rien n'a été négligé pour donner aux leçons d'écriture le maximum d'intérêt.

Aux hésitants et aux sceptiques, il expose pratiquement la réforme, les ressources insoupçonnées d'un art si négligé aujourd'hui après avoir brillé d'un vif éclat au moyen âge. — Il ne s'agit pas seulement de simplifier l'écriture traditionnelle mais encore de réformer la manière de l'enseigner en rendant les leçons plus intéressantes à la fois pour les élèves et pour le maître.

Plus d'exercices monotones et fastidieux : chaque semaine un nouveau sujet. Les élèves peuvent créer, combiner tout en apprenant la technique de l'écriture courante, puis celle de l'écriture décorative.

La première partie de l'ouvrage s'adresse aux grands élèves qui ont appris à écrire selon l'ancienne méthode. Ce programme transitoire permet d'utiliser les nouvelles plumes en conservant les habitudes graphiques acquises.

La deuxième partie expose les nouveaux programmes des écoles enfantines et du degré inférieur : capitales, écriture script, mises en pages par les élèves, etc.

La troisième partie, consacrée au degré moyen, étudie l'écriture liée et entreprend l'éducation du goût de l'enfant par l'ornementation des textes.

La quatrième partie riche en suggestions, montre comment au degré supérieur on peut utiliser les écritures décoratives : Écriture Redis, Ato, ronde moderne, gothique simplifiée, onciale, textes disposés dans n'importe quelle surface.

Une dernière partie donne à grands traits l'histoire de notre alphabet, l'origine des lettres et leurs transformations au cours des âges.

RAPPEL

Du même auteur :

DIDACTIQUE DU DESSIN

Un vol. in-8° de 256 pages, illustré de plus de 500 figures, broché Fr. 6.—

LE DESSIN LIBRE

Un vol. in-8°, illustré de 474 figures, broché Fr. 6.—

BULLETIN DE COMMANDE

Valable jusqu'au 15 mars pour le prix de souscription.

Le soussigné souscrit à la Librairie Payot, à exemplaire.....
de l'ouvrage

MANUEL D'ÉCRITURE

COURANTE ET ORNEMENTALE

par

Richard BERGER

Un volume in-8° broché de 144 pages, illustré

au prix de souscription de Fr. 3.75

Le 16 mars 1937 le prix sera porté à Fr. 5.—

et à ex. de la **DIDACTIQUE DU DESSIN** à Fr. 6.—

à ex. du **DESSIN LIBRE** à Fr. 6.—

qu'il paiera :

a) contre remboursement

b) par versement au compte de chèques postaux.

(Biffer ce qui ne convient pas.)

Lieu et date

Signature très lisible
(avec prénom en entier)

Adresse détaillée :

Lausanne II 391
Genève I 236
Neuchâtel IV 51
Vevey IIb 398
Montreux IIb 399
Berne III 1171
Bâle V 540

QUELQUES APPRÉCIATIONS:

SUR LE DESSIN LIBRE

... C'est un travail énorme ; je n'en connais aucun qui soit aussi fouillé, qui possède une documentation aussi riche... Si un problème de technique vous arrête, voyez Berger. Il vient à point aussi en dehors de la pratique de l'enseignement, par les riches synthèses qu'il présente.

(Revue de pédagogie, Bruxelles.)

Cet ouvrage excitera le plus vif intérêt et rendra de très grands services... La méthode de M. Berger exposée avec une grande clarté est facile à appliquer par tous les maîtres.

*(Bulletin bibliographique
du Bureau international d'éducation, Genève.)*

Nous ne pouvons que décerner des éloges pour cet excellent ouvrage très artistement présenté et d'une grande richesse de documentation pédagogique et graphique. Ce sont des livres de cette valeur que tout professeur de dessin doit avoir à sa disposition afin d'en tirer un parti utile dans son enseignement.

*(Bulletin de la Société nationale belge
des professeurs de dessin.)*

C'est l'ouvrage d'un maître de dessin bien renseigné et enthousiaste qui expose la matière de ses leçons dès le début et donne des idées et des conseils précieux sur la façon de procéder pour obtenir de bons résultats.

(D'après Art teachers guild record, London.)

SUR LA DIDACTIQUE DU DESSIN

M. Berger est un peu magicien. C'est sous cette impression que nous sommes demeurés en fermant son livre et en nous disant que des enfants de notre temps auront bien de la chance d'avoir des maîtres formés par cette *Didactique du dessin*. C'est là de beau et bon travail dont l'auteur peut être fier. Sa fierté, nous la partageons indirectement à penser que ce livre a été mûri par un pédagogue de chez nous et qui enrichira les générations nouvelles.

(Gazette de Lausanne.)

La traduction tchèque du Dessin libre a commencé de paraître dans l'organe des professeurs de dessin tchécoslovaques de Prague, par les soins de M. Vydra, inspecteur du dessin en Tchécoslovaquie.

Les écarts du thermomètre

sont très considérables à cette saison. Ils sont dangereux pour les organes respiratoires. Toux, maux de gorge et enrrouements sont à l'ordre du jour.

Voulez-vous vous préserver des maladies contagieuses des voies respiratoires ? Les Pastilles

FORMITROL

vous en offrent un excellent moyen : elles contiennent chacune, comme substance active, 0,01 g. de formaldéhyde et sont, parmi les désinfectants internes, l'un des plus efficaces.

A l'apparition des premiers symptômes (chatouillements dans la gorge, déglutition pénible), prenez immédiatement et d'une façon prolongée, une pastille de Formitrol toutes les deux heures en la laissant fondre sur la langue. C'est le moyen le plus sûr de prévenir la contagion et les maladies graves.

Sur demande, nous adressons volontiers échantillons et littérature.

Dr A. Wander S.A., Berne

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles



Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

Echange

Etudiant en lettres, désirant séjourner en Suisse romande en mars et avril, ferait un échange à n'importe quelle époque de l'année avec jeune homme ou jeune fille, qui aurait l'occasion de se perfectionner en allemand dans famille de maître secondaire. Adresser offres à : R. Gaffino, maître secondaire, Bienne, chemin du Coteau.

Institut pour jeunes gens

“Felsenegg”, ZUGERBERG 1000 m. s. m.

Tous les degrés. Cours de langues modernes avec diplômes de l'Etat ;
diplôme commercial. Baccalauréats. Situation magnifique. Sports.
Demi-heure de Zurich. Prospectus. Juillet-septembre : Cours de vacances.

Universitaire pédagogue diplômé

cherche place. Enseignement en français et en allemand. Enfants difficiles. Offres sous chiffre **W 22496 X Publicitas, Genève.**

L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée,
à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois
fédéraux. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

ECHANGE

Maître secondaire des environs de Berne cherche à placer sa fille de 17 ans en échange dans une famille de la Suisse française, contre une jeune fille de même condition. Durée de l'échange 9 mois. Occasion d'apprendre l'allemand et le ménage. Famille de pasteur, de professeur ou d'instituteur préférée. S'adresser au Directeur des Ecoles de La **Tour-de-Peilz** qui renseignera.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURS DE CALCUL MENTAL

PAR

JULES-HENRI ADDOR

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE

Un volume in-8° broché, de 76 pages : Fr. 2.25.

L'auteur a condensé en une quarantaine de pages les règles fondamentales et les procédés les plus importants, les plus simples et les plus rapides des calculateurs de métier. La partie pratique comprend de nombreux exercices variés et gradués, développant surtout le côté technique du calcul mental.

CALCUL MENTAL

PAR

HENRI ROORDA

Un volume in-16 cartonné, de 96 pages : Fr. 2.25.

Plus d'un millier d'exercices et problèmes qui visent surtout à développer le raisonnement. A la fin du recueil se trouvent les réponses souvent fort utiles.

Le Cours de Calcul mental du professeur Jules-Henri ADDOR prolonge et complète le petit ouvrage de feu Henri ROORDA qui savait si bien mettre à la portée des esprits rebelles aux mathématiques, les problèmes les plus difficiles à résoudre.

**PRIX SPÉCIAL POUR LES DEUX VOLUMES PRIS ENSEMBLE
Fr. 4.—**

Pour la commande, prière de se référer à cette annonce.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle